BIBLIOGRAPHIE 1188

1re année, n° 17. Le numéro : 10 centimes — Abonnement : un mois, frs. 2.50; deux mois, 4 frs. Samedi 26 septembre 1914.

LE QUOTIDIEN BRUXELLOIS

ADMINISTRATION :
148, Boulevard Militaire
BRUXELLES
de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures

RÉDACTION :
148, Boulevard Militaire
BRUXELLES
de 10 heures à midi et de 3 à 5 heures

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS — VENTES ET ACHATS D'OBJETS DIVERS — CHAMBRES, MAISONS A LOUER, ETC.

LA SANTÉ DE LA REINE

" Le Quotidien Bruxellois " est un Journal uniquement Belge

Des bruits malveillants ayant pu faire supposer que le « QUOTIDIEN BRUXELLOIS » n'était pas un organe exclusivement dévoué aux intérêts belges et particulièrement bruxellois, nous croyons devoir, pour la satisfaction de nos lecteurs et amis, publier la déclaration suivante que très courtoisement M. Adolphe MAX a bien voulu nous adresser :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BRUXELLES

Cabinet du Bourgmestre

R. 1919

Bruxelles, le 17 septembre 1914.

Monsieur Alfred-W. Gaspart,

Comme suite à votre demande, je vous fais connaître bien volontiers que lorsqu'à la date du 9 septembre j'ai adressé au personnel de la police un ordre de service dans lequel le journal Le Quotidien *était mentionné dans la liste des journaux allemands,* j'ignorais que ce journal allait être édité sous votre direction et sans intervention de la censure militaire allemande.

Ce fait n'a été porté à ma connaissance que par votre lettre reçue le 12 septembre. Je devais supposer, d'après notre correspondance antérieure, des 2, 3 et 4 septembre, que vous aviez renoncé à l'intention de publier un journal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,
Adolphe MAX.

Le Quotidien *peut être lu en public partout : dans les cafés, tramways, etc...*

ÉCHOS & INFORMATIONS

Petite scène de la rue.

Hier, rue Neuve, au coin de la Galerie du Commerce, les passants s'attroupent; d'autres arrivent et bientôt plus de cent personnes sont là, l'oreille tendue attendant anxieusement que le gentleman placé au milieu du groupe veuille bien faire connaître les graves nouvelles qu'un haut personnage vient de lui communiquer — affirme-t-il.

Et tout à coup, il commence :

Messieurs et Mesdames, le petit flacon que j'ai l'honneur de vous offrir ne contient ni de la mélinite, ni de la lydite, ni même de la turpinite. Ce qu'il y a dans ce petit flacon que je vous offre pour dix centimes, c'est une essence divine dont quelques gouttes, etc., etc.

Et les badauds, déconfits, se dispersent maudissant le camelot qui a su si habilement se moquer d'eux.

***

Alimentation publique.

La commune d'Etterbeek a également son service d'alimentation qui n'est pas des moins importants. En effet, on y distribue environ 4,400 portions de soupe et pain (complet).

Nous avons pu visiter un des bureaux où fonctionne un des comités, 50, rue de l'Etang, le service y est admirablement organisé, ni cohues ni poussées, ni tapage, la distribution commence à 11 heures et finit à midi, et l'on y distribue plus de 940 rations complètes en ce court laps de temps.

Nous félicitons vivement ce comité, composé de MM. Glibert, conseiller communal, président; Boulet, vice-président; Scampaert, conseiller communal; Detilleux, secrétaire, et son adjoint Madem; Davin, Degroote, Coen et Carette.

Inutile de dire combien cela soulage les victimes de la situation présente.

La Santé de la Reine.

Monsieur le bourgmestre Max a fait parvenir à tous les postes de police la communication suivante :

CABINET DU BOURGMESTRE

R 1650/2371

Le bruit courant avec persistance que S. M. la Reine serait gravement malade, je prie le personnel de démentir cette nouvelle.

La Reine est à Anvers en parfaite santé.

ADOLPHE MAX,
Le 24 septembre 1914.

***

Pauvres amateurs-photographes.

Les fervents du Kodak sont désespérés; depuis avant-hier, il leur est formellement interdit de continuer leur moisson de documents photographiques dans l'enceinte de l'Agglomération. Et eux qui se promettaient de constituer de si belles collections de scènes de la vie bruxelloise durant l'Occupation.

Kodak et album devront être remisés...

***

" Un ,, qui a eu la chance d'être " raté ,, par ses agresseurs.

On sait que les rats ne craignent pas l'homme et vont parfois jusqu'à l'attaquer. Un veilleur de nuit du Luna Park vient d'en faire l'expérience. Faisant son service, il vit au cours d'une ronde un énorme rat se prélassant sur le couvercle d'un pupitre. S'armant d'un bâton, le veilleur en porta un coup au rat qui s'enfuit en poussant des cris aigus.

Aussitôt, comme sur un signal, sortirent de tous les coins une légion de rats qui entourèrent l'ouvrier, lui grimpèrent le long des jambes, et mirent en morceaux son pantalon. Après une courte lutte, le gardien crut prudent de quitter le champ de bataille et s'enfuit à toutes jambes, poursuivi sur une distance de plus de cent mètres par les irascibles rongeurs. Il n'est pas encore remis de son émotion.

Heureusement qu'il s'est foulé la rate pour se sauver. Pareille aventure a déjà été rapportée par Ponçon du Terrail, dans Rocambole si je ne me trompe. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

***

Faux billets de banque.

Il fallait s'y attendre; les faussaires profitent du désarroi général pour mettre en coupe réglée le public.

Ils commencent à nous inonder de billets faux d'un franc dont l'imitation est relativement plus facile que celle des grandes coupures.

Voici les signes auxquels on peut reconnaître les billets falsifiés :

1° L'encre bleue est un peu plus pâle;

2° Le format est plus petit d'environ un quart de millimètre;

3° Le chiffre 1 n'a pas autant de relief que sur les billets authentiques.

Donc, attention, surtout lorsqu'on vous paye avec une liasse de dix ou de vingt.

***

Phénomène singulier.

Voici un fait que nous signalons aux méditations des psychologues qui se livrent à des études sur la criminalité:

Depuis l'ouverture des hostilités, les autorités judiciaires constatent une énorme diminution dans le nombre des délits et des crimes commis par les représentants les plus qualifiés de la pègre de Bruxelles.

L'exemple que leur donnent les gens paisibles, obligés par des raisons — qu'ils ne comprennent pas toujours — de s'entretuer par millions les dégoûterait à ce point qu'ils aient résolu de rentrer leurs surins.

L'âme des escarpes est pleine de mystère.

***

Ce que vous ne devez pas faire.

Si vous avez un ami superstitieux et qu'il habite rue du Noyer, ne rédigez jamais ainsi la suscription de la lettre que vous lui adressez :

M. X...
13, *rue du Noyé.*

Le premier bourgmestre socialiste de la Belgique.

Pour la première fois, un socialiste est nommé bourgmestre. Cet honneur vient d'échoir à M. J. Dejardin, le distingué membre de la Chambre des Représentants. Le *Moniteur* publie sa nomination comme bourgmestre de Beyne-Heusay.

***

Recueillement ou vie coutumière?

Dans une ville occupée par les troupes ennemies, quelle doit être l'attitude des habitants?

Peuvent-ils, sans afficher une « indépendance de cœur » exagérée, se livrer à leurs divertissements habituels; ou doivent-ils, pour ne pas froisser les sentiments de leurs concitoyens se priver de faire de la musique, d'aller au cinéma, etc.

Durant le siège de Paris, les autorités communales, dans le but de maintenir le moral de la population dans un état de santé parfait, résolurent d'encourager les directeurs de théâtres à donner des représentations; le Théâtre Français lui-même ouvrit ses portes. Voilà un précédent, disent les uns. Il est indécent de paraître s'amuser, quand de nombreuses familles sont en deuil, déclarent les autres.

Nous avons désiré connaître l'opinion des écrivains les plus qualifiés de la Presse belge, sur cette question, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, depuis que Bruxelles est occupé par les Allemands.

Voici la première des réponses que nous avons reçues. Elle nous est adressée par le délicat lettré M. Paul Max, l'un des plus notables critiques de la Presse belge.

Mon cher Gaspart,

Je réponds bien volontiers à votre question et sans hésiter: je trouve que s'il est un moment où des distractions seraient nécessaires, c'est bien celui-ci.

Je n'envisage pas une seule minute, bien entendu, la possibilité pour quiconque a du cœur, d'aller s'amuser aux farces d'un vaudeville ou aux flons-flons d'une opérette. Mais à côté de l'amusement proprement dit, il y a la distraction et celle-là est plus nécessaire à la santé morale en des périodes de soucis ou même de deuil qu'en toute autre. Je ne vois pas pourquoi l'art lyrique ou tragique ne contribuerait pas à «soulager un temps notre ennui» comme dit le poète.

Il y a de fort belles œuvres lyriques, il y a de fort belles œuvres classiques que l'on pourrait aller entendre sans avoir l'air de vouloir rire pendant que pleure le voisin.

Pourquoi notre première scène lyrique, pourquoi notre première scène de comédie n'essayeraient-elles pas d'organiser ne fût-ce qu'une représentation par semaine, à prix très réduits, avec les moyens dont elles disposent. Il n'est pas indispensable de donner *L'Attaque du Moulin* ou *Servir*; il y a trente-six œuvres soit lyriques, soit tragiques, qui ne froisseraient les susceptibilités de personne.

Et celà serait un grand bien pour tous: pour les artistes sans engagement et pour la foule des gagne-petits, du petit personnel qui vivent du théâtre; pour le public aussi, car rien n'est plus funeste que d'être livré à ses propres pensées et, pour en sortir, les deux meilleurs moyens sont le travail et la distraction, puisque le travail manque, pourquoi n'aurions-nous pas des distractions?

Plusieurs cinémas ont rouvert leurs portes; pourquoi les théâtres ne feraient-ils pas autant... ou, tout au moins, n'essayeraient pas ?

A vous cordialement.

PAUL MAX.

***

Bonne nouvelle pour la jeunesse studieuse.

Nous apprenons que de tous les instituts de langues et de commerce de la place, le Teaching Club d'Ixelles (ch. de Wavre, 59) est le seul, cette année, à reprendre ses cours. En effet, la reprise est annoncée pour le 4 octobre. Ce sera pour notre jeunesse studieuse une distraction des plus instructives qui vient à propos. Pour le programme, on peut écrire à la Direction ou s'y adresser, entre 5 et 8 heures du soir.

***

Les colombophiles sont anxieux.

Demain nous publierons une note que nous a remise l'un des plus notables colombophiles bruxellois, dans laquelle il donne de très intéressants renseignements sur les « consignés » du Cinquantenaire.

ABATTOIRS DE CUREGHEM-ANDERLECHT

Location aux marchands et détaillants de Dépôts frigorifères pour conserver pendant des mois la viande, le gibier, les fruits, la charcuterie, etc.

PETITES ANNONCES

Le **QUOTIDIEN BRUXELLOIS** est en vente dans les maisons suivantes où l'on peut s'abonner (fr. 2.50 par mois) et remettre les **PETITES ANNONCES** (**10 CENTIMES** la ligne de 30 lettres.

Bureau du journal : 148, boulevard Militaire.

Massardo, *Galerie de la Reine, 32.*
Veuve Renard-Finvé, *rue du Noyer, Schaerbeek (avenue Dailly).*
Marc Disy, *rue du Gemoir, 3, Ixelles.*
Hubert Eggermont, *rue Peter-Benoit, 6, Etterbeek.*
Nulens Martin, *rue de l'Etang, 155, Etterbeek.*
Antoine Franck, *chaussée de Wavre, 508, Ixelles.*
Flamcour-Dufour, *chaussée de Wavre, 207, Ixelles.*
Alfred Colignon, *rue du Trône, 197, Ixelles.*
J. Verset, *rue du Trône, 145, Ixelles.*
Mouillé, *rue Malibran, 34, Ixelles.*
Degroote, *rue Longue-Vie, 23, Ixelles.*
Mevisseu, *rue de Naples, 1 (près chaussée de Wavre), Ixelles.*
Defontaine, *chaussée d'Ixelles, 102, Ixelles.*
Libraire Centrale, *boulevard du Nord, 99, Bruxelles.*
Papeterie de la Trinité, *rue du Bailli, 94, Ixelles.*

A nos lecteurs :

Toute annonce ou communiqué de quelque source *qu'ils parviennent seront impitoyablement refusés par la Direction du* Quotidien *lorsqu'ils contiendront ostensiblement ou d'une façon dissimulée des renseignements, critiques, approbations, confirmation ou négation d'événements, allusions de n'importe quelle nature ayant trait aux opérations de guerre et à la politique internationale ou nationale.*

Le Quotidien ne poursuit qu'un but: être utile à la population **bruxelloise** *dans la crise économique qu'elle traverse. Nos lecteurs nous excuseront donc de les priver, pour l'instant, des informations qui constituent généralement la matière des journaux quotidiens. Nous ne voulons être qu'un organe exclusivement destiné à faciliter aux habitants de l'agglomération, dans les circonstances difficiles actuelles, les moyens de se procurer des ressources et de pouvoir assurer leur existence de la façon la plus digne.*

Aucune annonce ne sera insérée si elle ne porte au verso le nom et l'adresse de la personne qui nous l'aura transmise. Il est inutile de dire que ces indications ne seront pas publiées.

Offres d'emplois.

On dem. bons vendeurs de journaux. Se présenter de 7 1/2 à 8 h. matin, 148 bd. Militaire. (177
On dem. dactylo anglaise après-midi ; 30 francs par mois. Ecrire J. S. B., bureau du journal. (91
Bon agent de publicité est demandé 148, boulev. Militaire. Se présenter de 5 à 6 heures.

Demandes d'emplois.

Fem. à journée dem. place. Ecr. L. D., 148, boul. Militaire. (165
Demi gouvernte 22 ans, dem. pl. Bon. réf. S'adr. r. Cranz, 144 (166
Cuisinière walonne, bons certif. dés. pl. Ch. de Wavre, 229, Ix. (167
Fem. journ. ch. pl. Ecr. 148, bd. Militaire. (168
Mons. fr. all. angl. esp. sténodactyl. dem. occupation. Ecr. L. M. 2, Galerie de la Reine, 32. (169
Fille honn. ch. pl. à tout faire, con. cuis. bourg. Ecr. J. J. 58, rue Montoyer. (170
Demois. gouvernte exp. b. réf. dés. sit. enf. prix mod. ou donner leç. angl. à dom. Ecr. ou s'adresser 209, av. des 7 Bonniers, Forest. (174
Serveuse dem. pl. dans café ou brasserie. Ecr. V. L., r. de Maline, 21. (134
Mons. hon. ch. pl. d'encaisseur. Ecr. G. F., 148, bd. Militaire. (133
Serveuse dem. pl. dans café ou brasserie. Ecr. C. A., rue des Charbonniers, 33. (135
Fille sérieuse dem. place à tout faire ; cuisinière, sauf lavage. Ave Beco, 125. (138
Tailleur pr dames ayant trav. pr les plus grandes maisons de la ville fait cost. à façon 35 fr ; rue Hôpital, 45, sonnez 3 fois. (122
Jeune homme sach. dessin dem. emploi. Ecr. 44, r. Scarron, Ix. (129
Célibataire, 44 ans, bons certif. dem. pl. dom. à te faire. Michiels, av. du Moulin, 63, Forest. (108
Demoiselle 21 ans, sténo-dactyl. diplômée, ch. pl. préf. maison de comm. Ecr. V., 17, rue des Cultes.
Mons. libre à partir de 1 heure après-midi, dés. occupation jusque 7 heures du soir. Fr. Aerts, rue Locquenghien, 55.
Travaux littéraires, mise au net manuscrits, rech. historiques, corrections épreuves ; cond. spéciales. Ecr. à M. C., 268, rue de Brabant, Bruxelles.

Vente d'objets divers.

Extenseur Sandow, 10 francs ; avenue H. Dietrich, 7. (51
Appareil à projections Courtelmont pouvant fonctionner dans les salles où l'électricité fait défaut. La lumière est produite par un générateur de lumière à acétylène dit Calorbut, marque L. Fallot. Les deux instruments peuvent être acquis séparément. L'appareil à projection au prix de 75 francs et le Calorbut à 60 francs. Un grand écran avec sa monture 10 francs. Le tout en parfait état, n'ayant servi que pour une série de cinq conférences scientifiques. S'adressr chez M. E. D., 105, r. Berckmans, (Porte de Hal).

Achats d'objets divres.

On dem. à acheter automobile 40 HP. environ. Offres M. K., 32, Galerie de la Reine.
On dem. petite auto ou châssis d'occas. Ecr. r. Prince Royal, 17, Ixelles. (148
Lait condensé suisse. — On dés. acheter plusieurs caisses de lait de bonne marque. Faire offres C. F., r. Van Ofstade, 25, Bruxelles.

Demandes et offres de capitaux.

Ingénieur dem. argent contre garanties. Offres 32, Galerie de la Reine, A. J., 75. (136
On recherche capitaliste pour achats prix très bas, bijoux, valeurs, mobiliers. Ecr. X. 2, bureau du journal.
Capitaliste ach. bijoux et titres. Cond. fav. Ecr. 22, T. L., Galerie de la Reine, 32.

Divers.

Capitaliste achète titres villes et bijoux. Ecr. description et numéros sous init. W. K. B. 40, Galerie de la Reine, 32. Rép. seulement à lettres signées. (171
On achète action ville et bague homme bon prix. M. Pontin, rue Alfred Cleusenaer, 46. (172
Pianos 5 fr. par mois ; 2 leçons par semaine à dom. Prix à convr. Mlle Lambert, 92, r. Van Aa Ixelles
Leçons de piano et solfège par professeur diplômé. Prix modéré. Ecr. Mme Bouchez, 135, r. Champ-du-Roi, Etterbeek. (161
Tailleuse expérimentée fait costumes, blouses et arrangemts. Prix modérés ; 76, r. Van Artevelde. (162
J'achète collections de timbres ; 83, rue Venise. (119
J'achète bons prix anc. numéros JE SAIS TOUT et autres publications analogues ; 18, Passages des Marchés. (100
PEINTURE-DECORATION.— Habile décorateur se charge de travaux de peinture, retouches, etc. S'adrsser C. B., Galerie du Commerce, 64. (60
Cabinet de masage médical et orthopédique E. Ruelens ; r. Maes, 93, Ixelles.

Enseignement.

Jeune institut. dipl. dés. don. leç. à enf. ou jeune femme. Prix mod. Ecr. E. G., bur. journal. (175
Anglais-Allem.-Flamand pr prof. belge, 1res réf. d'écoles en Angleterre et institut. Gand. Prép. com. école militaire, etc. S'arrangerait av. inst. ou école. Place Ste-Gudule.
Leçons part. de franç., angl., allem., ital. et sténo par Mlle Nicolet, 55, rue Defacqz. (48
Ingénieur libre tous les après-midis s'occuperait éducation jeunes gens, leçons mathématiques supérieures et élémentaires. Prix. mod. S'adresser P. G. 11, Galerie de la Reine, 32. (41
Educ. musicale : piano, chant, violon, harmonie, solfège, physique musicale, direction. Ecr. H. Henge compositeur, 454, avenue Georges-Henri.
ORTHOGRAPHE. Etude simplifiée de la grammaire française. Cours spéciaux pour étrangers et personnes ayant négligé instruction. Leçons par dame diplômée de l'Etat. 172, rue Royale, Bruxelles.
Piano, chant, solfège ; leçons par dame ex-élève académie de Londres et de feu Garcia. Prix mod. Ecrire L. Roust, place Van Meenen, 35.

Alimentation.

Laiterie de Sterrebeek. Volailles. gibiers, fromages, conserves. E. LEKENNE, 2, avenue Léon Mahillon, Bruxelles. Œufs garantis frais, 15 centimes.
Henri BLAVIER, 6, ave Léon Mahillon, Brux. Epiceries, fruits, légumes aux prix des halles.

Offres et demandes de chambres, quartiers, magasins et maisons à louer.

Bel appart. 3e mais. fermée balc. 3 pl. mans. cave, eau, gaz, w. c. pers. tr. se enf. 100, r. Cranz. (173
Chambre garnie à louer. R. Van Aa, 92, Ixlles. (179
Part. de maison avec jardin à louer, garnie ; rue de Comines, 27 ; Rond-Point rue de la Loi.
Chambre à louer maison aristocratique beau quartier, tramway ; 136, rue Gérard.
Chambre garnie pour Monsieur seul, maison fermée ; 521 avenue Van Volxem, près avenue du Roi.
Rez-de-chaussée, appartement, chambre confortablement garnis ou non garnis à louer. Maison tranquille, eau et gaz. Rue Van de Weyer, 88, Schaerbeek. (105
A VENDRE jolie villa, récemment construite, sis rue du Hêtre, à Linkebeek. Ecr. J. S. bureau du journal.

Mon HERBOTS *86 88, rue Malibran. —Téléph. O. 447, Cercueils. — Tentures. — Transports. Voitures de remises.* (11

LE CONTE DU JOUR

LA CONFESSION

C'était dans le jardin d'un bien bon vieux prêtre, dont j'aimais beaucoup la sagesse souriante et les simples leçons. Je me souviens qu'un jour, au cours d'une de nos discussions familières, il m'arriva de m'écrier, avec l'enthousiasme tranchant de la jeunesse :

— La conscience est infaillible, mon père ; elle nous dicte dans tous les cas notre conduite !

Le vieillard secoua doucement sa belle tête chenue, et, ayant posé sa main craquelée sur mon bras :

— Assieds-toi là, fit-il, et écoute cette histoire.

Et lorsque je fus assis près de lui, au bout du banc de pierre, il se recueillit un instant, puis commença en ces termes :

— Tout au début de ma carrière, voici bien longtemps, un matin, je fus mandé au chevet d'un mourant, que nous appellerons Julien, si tu veux bien. Ce Julien était un commerçant établi depuis de nombreuses années dans le pays et estimé de tout le monde. Il assistait régulièrement à l'office du dimanche, avec sa fille, une charmante enfant de dix-huit ans, et, en plusieurs circonstances, il s'était montré charitable et généreux.

Pourtant, je trouvai en lui un moribond épouvanté. Et, en effet, il me confessa qu'il avait commis dans sa jeunesse un crime atroce, dont le souvenir revenait torturer son agonie.

Il était à cette époque valet de chambre au service de M. X..., un banquier de Paris porteur d'un nom connu et honoré. Or, les affaires de M. X... vinrent à péricliter et, chose plus grave, les experts chargés de la vérification de la comptabilité relevèrent dans ses livres indéniables de surcharges et de grattages frauduleux. Le faussaire fut facilement découvert : c'était le directeur de la banque, l'homme de confiance de M. X... Mais ce malheureux ne se contenta pas de cette première faute : il voulut sans doute essayer d'atténuer sa responsabilité, et, pour cela, ne craignit point d'accuser M. X... lui-même de complicité.

Tous ces détails, comme tu vas voir, sont indispensables.

Le jour même où fut portée contre lui cette accusation, le banquier rentra seul dans son appartement. Sa femme et ses deux jeunes enfants étaient en villégiature au bord de la mer. Il n'avait auprès de lui que Julien, son domestique. Il travailla une partie de la nuit à mettre en ordre des documents et à préparer sa défense. Julien, qui allait et venait dans la pièce pour le service, l'aperçut comptant une liasse de billets tirée de son portefeuille. Cette vue alluma le désir du misérable garçon.

Il se dit :

— Si je tue mon maître, tout le monde pensera qu'il était coupable, qu'il s'est suicidé, et personne ne me soupçonnera.

Il prit donc dans un tiroir le propre revolver de M. X... et, lorsque celui-ci fut assoupi, lui tira à bout portant une balle dans la tempe.

Les choses se passèrent ensuite comme le criminel l'avait prévu. La découverte du cadavre produisit ce que les journaux appellent, je crois, un coup de théâtre, un scandale sensationnel, d'où le nom de X... sortit pour toujours sali et déshonoré.

Quant à Julien, il ne fut nullement inquiété. Quelque temps après, lorsque le silence se fut fait autour du drame, il se retira en province, acheta un fonds avec l'argent volé, se maria, eut une fille, devint riche, respecté, heureux...

* * *

Le vieux prêtre se leva, passa son bras sous le mien et, tandis que nous marchions à petits pas dans les allées bordées de géraniums, il continua :

— Telle fut donc la confession de Julien à son lit de mort. Si j'ai pu te la répéter, c'est que tous les personnages de cette sombre histoire ont disparu depuis longtemps et que d'ailleurs mon pénitent lui-même m'a relevé du secret professionnel dans les conditions que tu vas voir.

Une question, n'est-ce pas, te monte aux lèvres : qu'étaient devenus le fils et la fille du malheureux M. X...? C'est en effet ce que je demandai à Julien dès qu'il eut achevé son lamentable récit. Et j'appris ainsi qu'après le décès de leur mère, morte de chagrin, les deux enfants du banquier avaient été élevés par une tante, puis qu'ils s'étaient exilés, sitôt leur majorité atteinte, dans une ville perdue d'Amérique, où ils vieillissaient maintenant l'un près de l'autre, cachant jalousement leur honte et leur misère.

Dès lors, mon devoir m'apparut simple, clair, rigide, indiscutable.

Je dis à Julien :

— Votre faute est immense. Pour que Dieu consente à vous en accorder rémission, il ne suffit pas que vous la regrettiez sincèrement, il faut que vous la répariez autant qu'il est possible.

Il demanda :

— Comment

— En me permettant, répondis-je, de faire réhabiliter publiquement le nom de X...

Je le vois encore se dresser sur sa couche, me regarder avec haine :

— Et ma fille, alors? Etes-vous fou?

Puis il tendit des bras suppliants :

— Ah! jurez-moi, mon père, que vous ne commettrez pas un crime pareil!

Je connaissais sa fille. C'était une enfant douce, tendre, jolie, fiancée depuis quelques jours,pauvre ange innocent dont la vie, le cœur, les ailes allaient être brusquement brisés.

Pourtant, je ne fléchis point. J'étais jeune : comme toi, je croyais encore à la conscience supérieure, intransigeante, absolue. Et j'entamai avec ce mourant une lutte âpre, longue, désolée.

D'abord, il me répondit : « Non, non » avec rage.

J'insistai, je démontrai, je suppliai, je menaçai même. Il secouait sur l'oreiller sa figure décharnée. Je lui fit entrevoir l'horreur des supplices éternels qui l'attendaient. Il frissonna, ferma les yeux, mais refusa encore. Je me penchai sur lui, je lui soufflai tout ce que la logique, tout ce que la foi, tout ce que la passion de convaincre m'inspiraient d'éloquence et de force persuasive.

Et je finis par triompher, car deux larmes roulèrent de ses yeux presque éteints et il murmura dans un suprême sanglot :

— Faites donc comme vous voudrez!

* * *

Mon vieux maître se baissa pour redresser un plant de roses renversé par le vent, puis, apposant ses deux mains sur mes épaules et me regardant de ses yeux clairs où l'on croyait voir le bleu de son âme :

— Or, petit, sais-tu ce que j'ai fait, après avoir arraché à Julien ce tragique consentement? Eh bien, je n'ai rien fait du tout. Ah! dame, ce fut un rude duel entre mon cœur et ma conscience.

L'une me disait :

— Parle, c'est ton devoir!

L'autre répondait :

— Tais-toi, il faut avoir pitié!

J'ai bien hésité, je t'assure. Oh! je sais, je sais : mon devoir était net, précis. Mais la petite était si jolie, si confiante en l'avenir! Et les deux autres si loin, si inconnus!

Sans doute j'ai eu tort, j'ai été faible. Et cependant... Tiens, bien souvent je me suis demandé ce que Dieu dira de cette chose le jour où je comparaîtrai devant lui. Et sais-tu ce que je crois? Je crois qu'il me grondera très fort et qu'il ne m'en sourira que mieux.

PAUL ALEXANDRE.

UN PEU DE SCIENCE

Pour M. Schæfer, professeur à l'Université d'Edimbourg, la vie n'est que le résultat de l'évolution de la matière inanimée en matière animée.

Une ligne de démarcation presque insignifiante les sépare, et les lois qui régisesnt l'une gouvernent l'autre.

On constate des mouvements semblables dans les deux, et les changements que subissent les corps vivants peuvent être obtenus par des moyens chimiques ou physiques.

Nous devons en conclure que ce sont les forces ordinaires qui transforment la substance vitale.

Réunissez la masse colloïdale des éléments qui composent cette substance: carbone, hydrogène, oxygène(nitrogène... et les phénomènes de la vie se manifesteront.

M. Schæfer conçoit qu'il y aurait eu d'abord une masse colloïdale, douée de croissance, subdivisée à l'infini; puis échange de relations entre certaines cellules, d'où reproduction sexuelle.

L'homme résulterait d'une tendance de ces cellules à réagir sous l'action extérieure qui les mit en relation plus étroite avec leur entourage.

S'étendant au-delà de l'espace où les cellules voisines restaient confinées, elles acquirent une influence dominante. Elles devinrent les cellules nerveuses qui transmettent les impressions à l'organisme, et, partant, le siège de la perception, de la sensation consciente, de l'association des idées, de la mémoire, etc.

Donc, quand la physique et la chimie fabriqueront, en même temps que la masse colloïdale, les cellules essentielles, rien ne nous sera plus facile que de remplacer les vieilles par des neuves.

Alors, nous vivrons toujours, toujours, toujours...

Et ce sera bien embêtant !

La Lecture Universelle

250.000 vol. français et étrangers et 100 revues en lecture

ABONNEMENTS :
10 fr. par an ou 2 fr. par mois

Conditions spéciales pr province et villégiature.
Service de livres et périodiques à domicile.
Catalogue de plus de 1000 pages. Prix : 2 fr.

Rue de la Montagne, 86 --- BRUXELLES

Bains Saint-Sauveur Bains de Vapeur. --- Douches. Piscine de Natation.
RUE MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGÈRES, 34, BRUXELLES

CASE A LOUER

CHRONIQUE

Lait pur
ne signifie pas
Bon Lait

M. Francis Marre, un des plus distingués chimistes-experts français, avait été invité par le comité de la Société nationale de laiterie à venir faire, au cours de la Grande Semaine Agricole qui avait lieu au mois d'août dernier au Palais du Cinquantenaire, une conférence sur les fraudes du lait.

M. Francis Marre déclara que la fraude des aliments, d'abord grossière et malhabile, a profité des découvertes de la chimie moderne pour devenir, de nos jours, vraiment scientifique. Elle s'attaque à toutes les substances alimentaires pour en diminuer à la fois la valeur nutritive et la valeur marchande : elle vise en même temps l'estomac et la bourse des acheteurs; par surcroît, elle est funeste aux commerçants honnêtes et aux producteurs loyaux. Les pouvoirs publics de tous les pays ont donc, à un triple point de vue, le devoir impérieux de la combattre, parce qu'elle est dangereuse pour les consommateurs, dangereuse pour les agriculteurs, dangereuse pour les commerçants.

Mais déceler la fraude et la mettre en évidence n'est pas toujours chose facile. A défaut de ce produit anthentique, on conçoit sans peine qu'une appréciation nette peut cependant être formulée quand on connaît la définition normale et pour ainsi dire légale du produit suspect. C'est le cas le plus fréquent dans la pratique; aussi peut-on dire qu'à la base de toute recherche de fraude doit figurer une définition exacte du produit authentique.

Cette définition existe-t-elle en ce qui concerne le lait?

En Belgique, la Commission permanente du lait déclare que le lait destiné aux crèches et aux pouponnières doit être « le résultat de la traite complète de vaches laitières en bon état de santé, d'alimentation et d'entretien. Tout aliment altéré, trop aqueux ou pouvant modifier le goût ou l'odeur du lait ne peut être administré aux vaches destinées à la production du lait pour nourrissons ».

Cette définition du lait pur (je ne dis pas du bon lait, et mes lecteurs comprendront bientôt pour quelle raison je fais cette distinction) est une des meilleures qui aient été données.

Mais M. Francis Marre démontra qu'en réalité le lait n'a jamais été défini d'une façon pleinement satisfaisante, et cela tient, nous dit-il, aux variations physiologique des rapports existant entre les divers constituants de ce liquide « éminemment vivant ».

On a proposé de fixer une composition moyenne, soit une composition minimum. Cette proposition a été combattue dès l'origine par les hommes compétents, notamment en Belgique par M. Gedoelst, qui ont montré comment elle aurait pour résultat de systématiser la fraude.

M. Marre estime avec la plupart de ses confrères qu'il faut tenir compte des variations que subit la composition du lait en fonction des saisons, des régions, des heures de traite et des races laitières. Dès lors, la fraude du lait ne saurait être utilement combattue que par la création d'un vaste système de contrôle laitier, grâce auquel il pourrait être fait dans les étables des prélèvements nombreux pour chaque région, pour chaque race, pour chaque saison, ainsi que pour les traites du matin et du soir, des compositions moyennes auxquelles le lait mis en vente devrait correspondre pour être déclaré naturel et de «qualité marchande».

Ce contrôle laitier aurait pour conséquence heureuse, outre la possibilité de réprimer la fraude, celle de surveiller la qualité du lait et surtout sa propreté, qui est pour lui la qualité hygiénique essentielle.

J'avoue que j'ai été agréablement flatté en entendant l'éminent expert français formuler son projet de contrôle, car il est exactement le même que celui que, dans un article paru dans le *Petit Bleu*, je proposais d'adopter il y a quelque quatre ans.

Et ce qui est encore pour me plaire ,c'est que, comme je l'estimais moi-même, M. Francis Marre croit que ce contrôle du lait devrait être institué par des initiatives particulières.

Il devrait ne pas être uniquement policier, mais tendre surtout à obtenir l'amélioration systématique du lait produit en Belgique. Cette amélioration doit porter beaucoup moins sur la teneur du lait en matière que sur sa pureté bactériologique.

Et vous allez maintenant comprendre la réserve que je faisais en établissant plus haut une distinction entre le bon lait et le lait pur. M. Marre, en effet, avec une audace dont sont coutumiers, du reste, les savants français, n'a pas hésité à lancer une déclaration qui a quelque peu secoué certains de ses auditeurs. Le prototype du bon lait, a-t-il dit en concluant, n'est pas le lait riche en crème, mais le lait pauvre en microbes et rigoureusement indemne de souillures, ainsi que de germes pathogènes.

Ce qui, en définitive, traduit en langage vulgaire, signifie que le lait pur, c'est-à-dire celui que l'on a vu, de ses propres yeux, traire du pis de la vache, n'est pas toujours du bon lait.

ALFRED-W. GASPART.

Carte de l'Europe Centrale
(GRAND FORMAT)
L'EXEMPLAIRE : 2 FRANCS
Librairie Massardo, 32, Galerie de la Reine, 32, Bruxelles

LA VIE MUNICIPALE

Au Conseil communal d'Anderlecht.

Jeudi a eu lieu la réunion des édiles anderlechtois.

Tous les bancs réservés au public ont été pris d'assaut.

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Moreau, bourgmestre, ayant à ses côtés MM. Crickx, Mathieu, Denis, Graindor, échevins.

M. le secrétaire Biddaere donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 août qui est adopté.

M. le président donne lecture pour la confirmation des arrêtés de police et qui sont adoptés.

Lecture est donnée de la proposition de M. Melckmans pour l'institution d'un fonds de chômage pour venir en aide aux habitants privés de ressources par suite de la guerre.

M. le Bourgmestre demande à l'assemblée de mettre l'article 3 de l'ordre du jour à la fin de la séance, afin de pouvoir discuter en comité secret et de pouvoir réouvrir la séance publique après s'être mis d'accord avec le Collège.

Après un échange de vues entre MM. Moreau, Melckmans et Renard au sujet du subside de 5,000 francs donné par la Députation permanente l'on décide de discuter cette question en comité secret.

M. Renard demande à MM. Moreau et Crickx de vouloir, lors de la prochaine séance du Conseil provincial, se mettre à ses côtés pour protester sur la modicité de cette somme.

M. Crickx donne lecture d'une lettre de la Députation permanente.

M. le président donne lecture de la conclusion d'un emprunt pour faire face aux dépenses extraordinaires.

M. Crickx donne lecture d'une proposition du Conseil communal au sujet des conditions de l'emprunt qui s'élèverait à un million et demi, vu que les dépenses de la commune sont évaluées à près de cent mille francs par semaine.

Le Conseil se mettant d'accord, l'emprunt est adopté à l'unanimité des conseillers présents.

M. le Bourgmestre donne lecture de la demande de concessions de terrains au cimetière communal.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

On passe à l'article suivant, qui demande la création d'une 11e classe à l'école de la rue Georges Moreau.

L'école primaire nº 10 compte actuellement dix classes, dont la dernière, celle de 1re année d'études, est fréquentée par 71 élèves; ce nombre augmentant de jour en jour, par suite des admissions nouvelles et dont la dépense sera couverte au moyen des ressources générales du budget des écoles primaires.

La création de la 11e classe est décidée à l'unanimité.

M. Moreau lit le rapport du Collège pour l'acquisition de compteurs à eau.

Les 150 compteurs dont l'acquisition a été autorisée par le Conseil communal et les 20 compteurs du même système fonctionnent régulièrement.

Dans ces conditions, le Collège, d'accord avec la Commission spéciale, propose de commander 100 nouveaux compteurs.

Le Collège, par suite des événements n'ayant pu réunir le Conseil, s'est trouvé dans l'obligation de commander d'urgence 25 compteurs.

La valeur de cette commande est de 2,700 francs dont les trois quarts seront liquidés avec le crédit disponible à l'article 2 du service ordinaire du budget de cette année; le quart restant devra seulement être payé après l'expiration du délai de trois années de garantie.

La commande est adoptée à l'unanimité.

Le rapport du Collège, pour l'Ecole de dessin et d'industrie, est adopté, ainsi que le compte de l'exercice de 1912.

M. le Bourgmestre fait évacuer la salle, afin de pouvoir discuter l'institution du fonds de chômage, proposition de M. Melckmans.

Après une longue délibération, le Conseil s'est mis d'accord et la proposition est adoptée comme suit :

Célibataires : 3 francs ; mariés : 4 francs et 50 centimes par enfant par quinzaine, soit fr. 1.50 par semaine pour les célibataires et 2 francs pour les mariés et 25 centimes par enfant.

La séance est levée à 5 heures.

Au Grand Parapluie Rouge, maison de confiance, fondée en 1830, CH. RODIEZ-MARQUISOT, successeur J. PLASCH, fournisseur de S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre, 7, rue de la Collégiale (haut de la rue d'Assaut), Bruxelles. — Réparations et recouvrages en tous genres.

L'Éducation esthétique à l'École primaire

Pour faire cesser le danger — réel — de disparition de l'art, on veut donner à tous, dit M. Roger Cousinet, dans l'*Educateur Moderne*, un minimum d'éducation esthétique. « On espère ainsi d'une part détourner le public de l'art misérable et grossier qui lui est offert, et l'amener à se donner un art plus haut, d'autre part permettre aux artistes, qui trouveront ainsi un public mieux préparé à les comprendre, de renouveler leur sensibilité émoussée et blasée, de se redonner par un contact plus étroit avec la vie de leur temps, la richesse d'émotions et d'images dont ils ont besoin, de nourrir leur art, de toucher à nouveau la terre pour y reprendre des forces. »

Voilà ce qu'on espère, et ce qu'il semble qu'on veuille obtenir en introduisant l'éducation esthétique à l'école primaire. Mais dans quelle mesure formera-t-on l'amour du beau, demande M. Cousinet? Veut-on qu'ils deviennent tous des artistes? Assurément non, et on sait bien que c'est impossible. Ce qu'il faut, c'est « donner aux enfants le minimum d'éducation esthétique qui leur permettra plus tard de goûter une belle œuvre »; c'est les préparer à être un public pour les futurs artistes; c'est « les habituer à voir les choses sous l'aspect au point de vue du beau, leur apprendre à admirer ».

Les deux premiers points de l'éducation esthétique à l'école primaire, conclut M. Roger Cousinet, sont donc : apprendre à admirer et d'abord à contempler. C'est seulement après qu'on pourra s'essayer à former le goût.

Que M. Cousinet nous permette de lui faire remarquer que la contemplation peut n'être pour l'enfant qu'un sujet de rêverie vague, que l'admiration peut n'être que l'esprit des sots et que l'éducation esthétique resterait sans valeur à l'école primaire si les enfants mis en présence des réalités concrètes, exercés à en dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser, à raisonner, n'étaient pas ensuite invités à représenter par le dessin ce qu'ils ont vu et compris. Le dessin est un des moyens les plus sûrs pour développer les facultés intellectuelles de l'enfant. Il est l'auxiliaire indispensable des autres enseignements. Il aide à bien comprendre et par suite il conduit à l'admiration.

H. R.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT-CIVIL
DE LA
VILLE DE BRUXELLES

Naissnces. — Déclarations du 24 septembre 1914.

Garçons : 4
Filles 4

Total : 8

Décès. — Déclarations du 24 septembre 1914.

Marie Coussement, s. pr. 82 ans, veuve Vanhuffel, rue Haute, 266; Anne Peys, s. pr. 79 ans, veuve Laureys, rue des Faisans, 15; Maurice Cappe, garçon de magasin, 39 ans, place de Bavière, 5; Louise Henrard, servante, 17 ans, rue Joseph Coosemans, 18, Schaerbeek.

SPECTACLES DU JOUR :

EDEN-THEATRE et THEATRE DU CINEMA (boulevard du Nord, 110). — Programme du 25 septembre au 1er octobr: *Le Marin de Belle-Isle*, drame; *L'enfant primé*, comédie; *Le baiser de la Tzigane*, drame; *Le charme de Maud*, comédie.

MODERN-PALACE CINEMA, 147-149, rue Neuve, Bruxelles. Programme du 25 septembre au 1er octobre: *L'Accusateur*, pièce dramatique; *L'Hôte d'un autre Monde* ou *Le Roman d'un Forçat*, grande scène réaliste en 3 actes; *M. et Mme Patapan et l'Eclipse*, hilarant; *Timbre rare, comédie.*

Pour la première fois à Bruxelles, le film sensationnel : *La Piste argentée*, drame émouvant en deux parties et 65 tableaux; *Arthème*, dentiste, ciné-comique.

Séances permanentes de 2 h. 1/2 à 10 heures.

LA VIE SCIENTIFIQUE

La faillite des sérums antituberculeux

Des constatations d'une importance exceptionnelles et dont les conséquences semblent anéantir les travaux des savants éminents qui, depuis plus de vingt ans, cherchent un sérum contre la tuberculose, viennent d'être faites par un jeune savant de l'institut Pasteur, M. F. Marino.

M. Marino a remarqué un fait absolument inconnu jusqu'à présent en bactériologie. Les microbes se cultivent, on le sait, avec une grande facilité dans les milieux contenant d'autres germes. Les poisons ou toxines secrétées par les bactéries ne gênent nullement le développement des microbes d'espèces différentes. Or le jeune bactériologiste, dans la note qui a été présentée en son nom cet après-midi, à l'Académie des sciences par le docteur Roux, directeur de l'institut Pasteur, a observé que le microbe du tétanos ne peut pas se multiplier dans un tube de culture de bacilles de Koch, si ces derniers sont vieux de plus de dix à quinze jours.

Si la culture de tuberculose est âgée seulement de quatre à cinq jours, le microbe du tétanos se multiplie rapidement. Lorsqu'elle est âgée, au contraire, de dix à quinze jours, le bacille tétanique n'y pousse plus. On pourrait croire que cela tient à ce que la culture prolongée du bacille tuberculeux a privé le milieu des substances nécessaires au bacille tétanique. Il n'en est rien, car il suffit d'ajouter un peu de liquide d'une culture de tuberculose ancienne de quarante à cinquante jours à un bouillon ordinaire pour que la culture du bacille tétanique soit rendue impossible.

Il semble donc que dans les vieilles cultures des bacilles tuberculeux il existe une substance qui s'oppose à la croissance du microbe du tétanos.

Depuis longtemps on a cherché à mettre en évidence la toxine tuberculeuse, sans y réussir. Les expériences de M. Marino viennent de démontrer que le bacille tuberculeux laisse diffuser dans son liquide de culture un produit topique qui agit sur la cellule tétanique et sur les animaux tuberculeux. C'est le premier exemple qu'on en ait en bactériologie.

Cette toxine a été isolée. Elle a des caractères spéciaux qui l'éloignent des toxines ordinaires, comme les toxines diphtériques, tétaniques, etc. Elle résiste à la chaleur, n'est neutralisée ni par les sérums «dits» antituberculeux, ni par le sérum normal employé à petites doses.

M. Marino a constaté que ces produits toxiques secrétés par les bacilles tuberculeux sont *moins bien neutralisés* par les sérums antituberculeux que par le sérum normal du sang. *Tous les sérums antituberculeux agissent* de la même manière, c'est-à-dire moins efficacement que le vulgaire sérum sanguin.

Il en résulte que les toxines tuberculeuses qui sont probablement de la tuberculine ne forment pas d'anticorps ou de contre-poison chez les animaux. Les vaccins antituberculeux actuels sont dans le même cas. Sérums et vaccins sont donc inefficaces ou tout au moins inutiles.

Les expériences faites par M. Marino, expériences qui ne sont qu'à leur début, auront certainement une répercussion profonde sur les recherches que l'on entreprendra contre le terrible fléau de la tuberculose. — *R. A.*

LA VIE PRATIQUE

Bientôt peut-être le pétrole sera notre unique moyen d'écliarage, le gaz, par suite de la rareté du charbon devant être économisé, on va donc voir réapparaître dans les appartements les bonnes vieilles lampes familiales.

Et les ménagères pesteront de nouveau contre les maudits verres de lampe qui, quelques instants après qu'on a allumé la même, font entendre un petit bruit sec et tombent en morceaux sur la table.

Pour empêcher les verres de lampe de se casser, il y a cependant un moyen bien simple.

Il suffit de prier un vitrier de couper avec son diamant le bas du verre sur une longueur de 16 à 20 millimètres.

Le remède est infaillible.

LE PLAT QUOTIDIEN

LA SOUPE DE L'ONCLE FRED. — Potage délicieux, très rapide à faire lorsqu'on est pressé, nourissant et relativement économique.

Vous prenez cinq poireaux que vous coupez en petits morceaux, une tomate bien épluchée et vide de ses pépins. Vous mettez dans une casserole la valeur d'un œuf de beurre; lorsqu'il est chaud, vous y jetez votre tomate et vos poireaux. Vous faites cuire dans une autre casserole six pommes de terre dans l'eau salée. Au moment où vos poireaux seront jaune doré vous verserez dans la première casserole vos pommes de terre que vous aurez écrasées. Après trois quarts d'heure de cuisson, vous ajouterez, au moment de servir, dix petits croûtons et un cube de liebig.

CASE A LOUER

ÉMn. GELLÉE, Chirurgien-Dentiste 2, PLACE ROUPPE, 2 BRUXELLES
Traitement des maladies de la bouche et des dents. Spécialité dents en or et à pivot.
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. — Téléphone : A 128.13

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 17.

BELLE-ROSE

PAR AMÉDÉE ACHARD

Résumé des chapitres précédents.

Belle-Rose, soldat de fortune, après de multiples aventures est condamné à être fusillé pour avoir blessé en duel son lieutenant qui a outragé sa sœur. A l'instant même où il va être exécuté, un courrier du roi apporte la grâce du condamné. Belle-Rose qui est adoré de ses camarades et de son capitaine, M. de Nancrais, apprend, au milieu de leurs manifestations joyeuses, que grâce à la protection d'une grande dame, la duchesse de Châteaufort, qui a été sa maîtresse, le roi lui accorde un brevet de lieutenant. Pour comble de bonheur, son capitaine lui annonce que la guerre est déclarée aux Espagnols et que le régiment part le lendemain rejoindre son poste de combat.

Belle-Rose prend congé de son ami Cornélius, gentilhomme irlandais fiancé de sa sœur, et se rend sur les bords de la Sambre où son régiment attend l'arrivée du roi pour marcher contre les Espagnols. Belle-Rose en descendant de cheval apprend que son capitaine, M. de Nancrais, a été mis en prison pour avoir attaqué l'ennemi sans l'ordre du commandant en chef. Le capitaine a du reste accompli une action d'éclat en prenant un village et en mettant en déroute les Espagnols.

— Nous le sommes tous! crièrent ces braves gentilshommes. — Alors, comme au plus ancien d'entre vous, reprit le capitaine, il m'appartient de rendre compte à M. le duc de Luxembourg de ce qui vient de se passer. — On voulu répliquer, mais il imposa silence du geste. — Le premier coupable est mort. C'est moi, messieurs, que vous avez suivi, dit-il. — M. de Nancrais distribua les soldats du Nivernais dans les différents postes, jeta son sabre tout ébréché, et prit fort tranquillement le chemin du quartier général. Il y a une heure qu'il y est arrivé, et il n'est sorti de l'habitation du général que pour aller en prison.

— En es-tu sûr?

— Je l'ai rencontré, et, m'ayant vu, il m'a fait signe d'approcher.

— Mon compte est clair, La Déroute, m'a-t-il dit. Si Belle-Rose arrive dans la nuit, dis-lui qu'il tâche de me voir. Une heure après le lever du soleil, il sera trop tard.

Belle-Rose sauta sur son habit, agrafa son ceinturon et ramassa son chapeau.

— Vous allez le joindre, lieutenant? dit La Déroute.

— Non pas, vraiment!

— Mais où courez-vous donc?

— Chez M. le duc.

— Il ne vous recevra pas; il y a conseil cette nuit.

— Je forcerai l'entrée.

— Mon lieutenant, prenez garde!...

— A quoi?

— Vous risquez votre vie!

— Eh bien! j'y laisserai ma vie ou je sauverai la sienne.

Belle-Rose, sans plus écouter La Déroute, passa la porte et se dirigea rapidement vers le quartier général. La Déroute le suivait de loin. Les premières sentinelles le laissèrent passer, ses épaulettes et le désordre de son costume le faisant prendre pour un aide de camp chargé d'un ordre du prince de Condé. Mais à l'entrée de la maison qu'habitait le général, un grenadier l'arrêta.

— On ne passe pas, lui dit-il.

— M. de Luxembourg m'attend, répondit Belle-Rose hardiment.

— Le mot d'ordre?

— Je ne l'ai pas.

— Alors, vous n'entrerez pas.

— Parbleu! c'est ce qu'il faudra voir.

Et Belle-Rose, renversant le grenadier avec une force irrésistible, se jeta dans le corridor d'un bond. Une lumière brillait au haut d'un escalier, il le franchit, repoussa deux plantons qui se tenaient sur le palier, ouvrit une porte qui était en face de lui et disparut avant même que la sentinelle eût le temps d'armer son mousquet. M. de Luxembourg était assis dans un grand fauteuil; il tenait à la main des dépêches, et sur une table à sa portée on voyait dispersées des cartes et différents papiers. Au bruit que fit Belle-Rose en pénétrant dans la salle, le général sans tourner la tête s'écria : Qu'est-ce encore et que me veut-on? N'ai-je pas donné l'ordre de ne laisser entrer personne?

— Monsieur le duc, j'ai forcé la consigne.

A ces mots, au son de cette voix inconnue, le duc de Luxembourg se leva.

— C'est une audace qui vous coûtera cher, monsieur, reprit-il; et sa main saisit une sonnette qu'il agita.

Les soldats de planton et quelques officiers entrèrent.

— Un mot, de grâce! vous disposerez de ma vie après! dit Belle-Rose, au moment où M. de Luxembourg allait sans doute donner l'ordre de l'arrêter.

Le général se tut. Un instant ses yeux enflammés par la colère se promenèrent sur Belle-Rose; le désordre où paraissait être le jeune officier, la droiture et la franchise de sa physionomie, la résolution de son regard, l'anxiété qui se lisait sur tout son visage, touchèrent l'illustre capitaine. Il fit un signe de la main : tout le monde sortit, et le duc de Luxembourg et Belle-Rose restèrent seuls en présence.

XIX

LE BON GRAIN ET L'IVRAIE..

Le général et le lieutenant se regardèrent une minute avant de parler. Si l'on avait pu lire dans le cœur de M. de Luxembourg on y aurait peut-être vu passer les incertaines et fugitives lueurs d'un souvenir noyé dans les ombres d'une vie orageuse et mêlée. Quant à Belle-Rose, jamais, avant cette heure, il ne s'était trouvé, il le croyait du moins, en présence du fameux capitaine dont la renommée brillait d'un éclat radieux même entre les noms redoutables de Turenne et de Condé. Une crainte respectueuse saisit son âme, et son fier regard s'abaissa devant M. de Luxembourg, qu'il dominait cependant de toute la tête. Le vague souvenir du général s'effaça comme un éclair : il ne vit plus devant lui qu'un soldat téméraire qu'il fallait écouter d'abord et punir après.

— Que voulez-vous? parlez, dit-il.

— Je viens implorer la grâce d'un coupable.

— Son nom?

— M. de Nancrais.

— Le capitaine qui a battu aujourd'hui même les Espagnols et pris Gosselies?

— Une belle action, monseigneur!

— Il n'y a pas de belle action contre la discipline!

— On brûlait le drapeau français sur le territoire du roi!

— Il y avait un ordre du jour, monsieur. Eût-on brûlé vingt drapeaux et saccagé cinquante villages, c'était le devoir du soldat de ne pas bouger!

— C'est une faute qu'a rachetée la victoire.

— Il ne s'agit pas de vaincre, il s'agit d'obéir. Si la voix des généraux est méconnue, que devient la discipline? et sans discipline, il n'y a pas d'armée!

— C'est la première fois que M. de Nancrais a vaincu sans ordre.

— Ce sera la dernière aussi.

— Monseigneur.

— Il faut un exemple. Dans un temps où de la cour nous viennent cent jeunes officiers qui n'ont pas l'habitude de la guerre, tolérer une si grande infraction aux lois militaires, ce serait en autoriser trente. M. de Nancrais mourra.

— De grâce, monsieur le duc, écoutez-moi!

— Eh! monsieur, qui êtes-vous donc pour montrer tant de persistance?

— Belle-Rose, lieutenant au corps d'artillerie.

— Belle-Rose! c'est là un singulier nom! Belle-Rose!

— Le nom ne fait rien à l'affaire.

— Sans doute, reprit le général, qui ne put s'empêcher de sourire; mais encore êtes-vous son frère, son parent, son ami?

— M. de Nancrais est mon capitaine.

— C'est une paire d'épaulettes à gagner!

— Oh! monseigneur, fit Belle-Rose avec un accent de reproche.

— Eh bien! quoi? A la guerre, c'est la coutume : chacun pour soi et les boulets pour tous.

— Mais...

— Assez! j'ai bien voulu vous entendre, monsieur, et oublier, pour un instant, l'infraction sévère que vous avez commise en forçant la consigne qui défendait ma porte; mais cette indulgence, dont vous ne me ferez pas repentir, je l'espère, n'est pas un motif pour pardonner la faute dont M. de Nancrais s'est rendu coupable. Je vous l'ai déjà dit : M. de Nancrais sera passé par les armes demain, au point du jour.

— Non, monseigneur, s'écria Belle-Rose hardiment, non, cela ne sera pas!

— Et qui donc ici pourrait m'en empêcher?

— Vous-même!

— Moi!

— Oui, vous!

— Monsieur Belle-Rose, prenez garde! dit le duc pâlissant.

— Oh! je ne crais rien pour moi! Le bon droit me défend comme votre justice défendrait M. de Nancrais. On ne tue pas un brave officier parce qu'il a eu du sang dans les veines.

— Morbleu!

— Eh! monseigneur, si vous aviez été à sa place, peut-être en auriez-vous fait autant!

A cette brusque répartie, le duc de Luxembourg ne put s'empêcher de sourire.

— Soit, dit-il, mais s'il était à la mienne, il ferait comme moi!

Belle-Rose continua :

— Une bande de pillards insulte le drapeau français, un capitaine du roi est là, et il ne tirerait pas son épée pour châtier des insolents! Mais c'est tout bonnement impossible! On porte l'épaulette, que diable! L'incendie dévore un village, l'odeur de la poudre monte à la tête, un cheval piaffe, un coup d'éperon est bien vite donné, et l'on part, non pas tant parce qu'on l'a voulu, mais parce qu'on est homme. Alors, qu'arrive-t-il? L'ennemi tourne bride, on le poursuit le fer dans le dos, on tue à droite et à gauche, on tombe pêle-mêle sur une redoute qu'on enlève d'assaut, on plante le drapeau blanc sur le rempart, on crie : Vive le roi! on s'embrasse, et au retour, au lieu d'une récompense, c'est une balle de mousquet qui vous attend! Mais vous-même, monseigneur, qui condamnez si vite et si bien les gens, on connaît de vos prouesses! Vous auriez passé vingt rivières, massacré dix mille Espagnols, pris trente redoutes! Voilà ce que vous auriez fait, tout duc et pair de France que vous êtes, et ce que j'aurais fait, moi qui ne suis qu'un pauvre lieutenant!

— Eh bien, on nous aurait fusillés tous deux, reprit le général.

Belle-Rose tressaillit. Dans son ardeur généreuse, il avait un instant oublié la qualité de l'homme auquel il parlait. A ces quelques mots, son juvénile emportement s'apaisa, comme s'apaise l'eau bouillante d'un vase où tombe une onde froide.

— Vous avez fort bien plaidé la cause de M. de Nancrais, ajouta M. de Luxembourg avec dignité; l'audace me messied pas à la jeunesse, et celle que vous venez de montrer vous honore en même temps qu'elle me donne une haute opinion du caractère de M. de Nancrais. On n'est point un homme ordinaire lorsqu'on sait inspirer de tels dévouements. Mais il faut avant toute chose que la discipline ait son cours. Malgré vos prières, j'ai donc le regret de vous répéter que le capitaine de Nancrais sera fusillé demain, au point du jour.

M. de Luxembourg, d'un geste noble, salua Belle-Rose, mais le lieutenant ne bougea point. Le duc fronça le sourcil.

— Je croyais m'être clairement expliqué, monsieur? dit-il.

— Pardonnez-moi, monseigneur, si j'insiste, mais....

— Ah! monsieur Belle-Rose, j'ai bien voulu ne pas m'offenser de votre audace; mais une plus longue insistance m'obligerait à me rappeler qui vous êtes et qui je suis.

Belle-Rose sourit tristement.

— Puissiez-vous donc le faire, si le souvenir de la distance qui est entre nous vous rappelle que vous pouvez accomplir une bonne action, et que moi je puis seulement vous en prier.

M. de Luxembourg réprima un geste d'impatience :

— Puisque vous ne voulez pas me comprendre, permettez-moi, monsieur, d'appeler pour qu'on vous reconduise au quartier de l'artillerie.

En achevant ces mots, le duc s'approcha de la table pour prendre la petite sonnette, mais Belle-Rose prévint son mouvement, et s'élançant vers la table, il saisit la main du général.

— Par pitié, monseigneur! dit-il.

Un éclair de colère passa dans les yeux de M. de Luxembourg; il se dégagea vivement, et, saisissant Belle-Rose d'une main par le revers de son habit, de l'autre il prit un pistolet qu'il appuya contre sa poitrine. Le chien s'abattit, mais l'amorce seule brûla, et le duc, furieux, jeta l'arme à ses pieds. Pas un muscle du visage de Belle-Rose ne frissonna. Mais M. de Luxembourg s'était penché en avant. La violence de son mouvement avait entr'ouvert les vêtements de Belle-Rose, et sur la poitrine à demi nue du lieutenant brillait un médaillon d'or pendu à un cordonnet de soie. La main du général s'en empara.

— D'où tenez-vous ce médaillon? s'écria-t-il d'une voix brève.

— Ce médaillon?... je l'ai trouvé.

— Où?

— A Saint-Omer.

— Quand?

— En 1658. Mais que vous fait ce médaillon? c'est de M. de Nancrais qu'il s'agit.

— Vous l'avez trouvé à Saint-Omer, en 1658? reprit le duc, vous? vous-même?

— Oui, moi, répondit Belle-Rose, qui ne comprenait rien à l'émotion de M. le duc de Luxembourg. J'avais alors douze à treize ans.

M. de Luxembourg s'écarta de quelques pas et se prit à considérer le jeune lieutenant. Un voile semblait s'effacer de son visage à mesure que l'examen s'avançait.

— Eh oui! s'écria-t-il enfin, la voilà retrouvée cette vague ressemblance qui m'avait frappée à ta vue. Belle-Rose? m'as-tu dit; mais tu ne t'appelles pas Belle-Rose! tu t'appelles Jacques, Jacques Grinedal!

Belle-Rose, effaré, regardait M. de Luxembourg.

— Eh! parbleu! tu es le fils de Guillaume Grinedal! le fauconnier. N'ai-je pas vu la petite maison en dehors du faubourg?

— Vous! s'écria Belle-Rose, qui, à son tour, se mit à étudier les traits du général avec une avide curiosité.

— Mais tu n'as donc pas gardé le moindre souvenir d'une journée dont pas une heure ne s'est effacée de ma mémoire! Ah! tu n'as pas fait mentir ma prédiction : le brave enfant est devenu un brave officier!

— Le colporteur! dit enfin Belle-Rose avec explosion.

— Eh oui! le colporteur, devenu, par la grâce de Dieu,, général au service du roi. Les temps ne sont plus les mêmes, le cœur seul n'est pas changé. Enfant, tu m'as rendu service, homme c'est à mon tour à te servir.

— Eh bien, monsieur le duc, s'il est vrai que vous vous souveniez de cette nuit passée sous le toit de Guillaume Grinedal, permettez-moi de ne pas vous demander d'autre preuve de votre bienveillance que la vie de M. de Nancrais.

— Encore!

— Toujours! Je ne veux rien et n'attends rien pour moi; mais faites que cette rencontre inespérée sauve mon capitaine comme notre première rencontre vous a été de quelque scours. Entre tous les jours de ma vie ce seront deux jours bénis.

M. de Luxembourg tournait et retournait le médaillon entre ses doigts, caressant du regard une image que le couvercle chassé venait de mettre à découvert.

— Tu n'as pas non plus changé, toi, mon ami Jacques, dit-il; tu es toujours le même garçon fier et résolu. Allons, va. Je ferai pour M. de Nancrais tout ce que les lois militaires me permettront.

Belle-Rose comprit cette fois qu'il n'avait pas à rester davantage; il s'inclina devant le général et sortit. La Déroute l'attendait au dehors. Aussitôt qu'il reconnut son lieutenant dans la nuit, il courut vers lui.

— C'est vous, enfin! s'écria-t-il. Voilà une heure que je craignais que vous n'eussiez été rejoindre M. de Nancrais pour ne plus le quitter.

— Eh! il s'en est fallu d'une étincelle que je ne partisse avant lui!

— Avant?

— Oui, mais l'étincelle a fait long feu.

— Que Dieu la bénisse! Et M. de Nancrais?

— Il n'est pas si mort que tu pensais.

— Vous avez donc vu M. le duc?

— Je lui ai parlé : c'est un excellent militaire, prompt à la réplique, ferme, décidé, capable de tuer un homme comme un chasseur une alouette, mais au fond doux comme une demoiselle.

— C'est-à-dire qu'on est sûr de tout obtenir à la fin quand il ne vous fait pas sauter la tête au commencement.

— Justement; tiens, prends ce louis et va boire à sa santé.

— Je vais me griser, lieutenant.

Le lendemain, au point du jour, un officier de la maison du général vint prévenir Belle-Rose qu'il était attendu dans la grande chambre du conseil. Belle-Rose revêtit l'uniforme et partit. Quand il entra dans la salle, le cœur battit à coups redoublés dans sa poitrine. M. le duc de Luxembourg, entouré d'un brillant état-major, était assis dans un grand fauteuil; parmi les grands officiers de sa suite, plusieurs portaient par-dessus l'habit le cordon des ordres de Sa Majesté.

M. de Luxembourg salua Belle-Rose de la main et lui indiqua une place située de manière à bien voir tout ce qui allait se passer. Sur un signe du général, tout le monde s'assit dans un profond silence, un officier sortit, et un instant après, les portes, ouvertes à deux battants, livrèrent passage à M. de Nancrais, qui entra suivi de deux grenadiers. M. de Nancrais aperçut Belle-Rose, tous deux échangèrent un sourire, l'un d'adieu, l'autre d'espérance; puis le capitaine s'inclina devant le conseil et attendit. M. de Luxembourg ôta son chapeau à plumes blanches et se leva.

— Monsieur de Nancrais, dit-il, vous avez hier manqué gravement à la discipline; vous qui deviez, comme officier, donner l'exemple de la soumission, vous avez désobéi aux ordres de vos supérieurs et mérité, par ce fait, un sévère châtiment : vous êtes déchu et cassé de votre grade. Hier, vous m'avez remis votre épée; vous devez maintenant perdre vos épaulettes. Messieurs, faites votre devoir.

A ces mots, deux officiers s'approchèrent de M. de Nancrais et lui enlevèrent les insignes de son commandement. M. de Nancrais pâlit légèrement. Belle-Rose, glacé de terreur, n'osait pas faire un mouvement.

— Les lois militaires vous condamnent à mort, vous le savez, monsieur, continua le duc de Luxembourg; n'avez-vous rien à dire pour votre défense?

— Rien; votre sentence est juste, et je l'ai méritée. Quand on viole les lois de la discipline ainsi que je l'ai fait, on n'ajoute pas à sa faute une maladresse, celle de rester vivant.

— Allez donc, monsieur.

(A suivre.)

Etabliss. Belge d'Imprim., G. Bonnet, 148, boul. Militaire, Brux.